Une affectation inadaptée

FO JUSTICE MA Chaumont alerte la direction sur l'arrivée de la personne détenu B dont le profil et les besoins de prise en charge spécifique ne sont pas compatibles avec les capacités actuelles de notre établissement.

Notre structure n'est ni adaptée, ni équipée pour assurer dans de bonnes conditions sa gestion aussi particulière. Cette décision soulève de légitimes inquiétudes quant à la sécurité des personnels , au bon fonctionnement des conditions de détention.

Les personnels ne doivent pas subir les conséquences de décisions prises sans tenir compte de la réalité du terrain !

Cette gestion spécifique du détenu B nécessite des moyens humains, matériels et organisationnels adaptés.

Cette arrivée et cette gestion se traduit par :

- Une mise en difficulté supplémentaire des personnels.
- Une dégradation de gestion quotidienne du Bâtiment de détention
- Des risques accrus pour la sécurité du personnel et des autres personnes détenues.
- Une désorganisation du fonctionnement de notre établissement.

Pour rappel, le détenu B a agressé 4 agents à la MA DIJON, c'est tout simplement notre service de nuit et ou une équipe de roulement quotidienne.

Fo justice MA Chaumont demande à la direction interrégionale, le transfert du détenu B sans délai, vers une structure plus adaptée pour sa gestion.

Le bureau local MA de CHAUMONT, le 03/11/2026